

CHAMPIONNAT du club – 2023

Règlement

- Tous les **membres de Le Mans Golf Club de Sargé**, à jour de leur cotisation, **adhérents à l'Association Sportive**, licenciés FFG, quelque soit leur index.
- La qualification pour les phases finales du Championnat se fera lors d'une **sélection à partir de Poules** (*dont le nombre sera établi en fonction du nombre d'inscrits*). Une « **tête de série** » sera désignée pour chaque Poule. Le reste du tableau sera tiré au sort le 31 Mars 2023.
- **Les boules de départs** (Hommes et Femmes) sont ceux habituellement utilisés lors des compétitions de club, en fonction des index au 31 mars 2023.
- La fin des Qualifications est **fixée au 30 juin**
- Les rencontres se déroulent en **Match Play sur 18 trous, sans prolongation.**
- **2 joueurs seront qualifiés par Poule** pour participer aux phases finales : 2 points en cas de victoire – 1 point en cas de match nul – 1 point en cas de match non joué, pour le non retiré.
- **En cas d'égalité dans une Poule**, la qualification se fera sur le plus gros différentiel de total des points marqués.
- En phase de CHAMPIONNAT **les boules de départs seront identiques** pour les 2 joueurs (Jaunes pour les Hommes, et Rouges pour les Dames).
- En cas d'égalité au 18ème trou il faudra partir en « **mort subite** ».

